

Rapport de gestion **2018**
Nest Fondation collective

2018



Caisse de pensions écologique et éthique

01 Rapport de gestion 2018

Éditorial	3
Portrait	4
Administration	5

02 Rétrospective 2018

Rétrospective et perspectives	6
Placements	8

03 Comptes annuels 2018

Rapport de l'organe de révision	14
Bilan	15
Compte d'exploitation	16
Annexe aux comptes annuels	20
1. Bases et organisation	20
2. Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente	21
3. Nature de l'application du but	22
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	23
5. Risques actuariels/couverture des risques/ degré de couverture	23
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	26
7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	33
8. Exigences de l'autorité de surveillance	34
9. Événements postérieurs à la date du bilan	34



Nest arrive en tête du comparatif des caisses de pensions de la «SonntagsZeitung» de juin 2018 pour les rendements des investissements sur 10 ans ainsi que pour la durabilité de ses placements.

En 2018, Nest Fondation collective a fêté deux anniversaires: les 35 ans de l'entreprise et les 10 ans de la succursale de Suisse romande. Nous sommes fiers d'occuper la première place du comparatif des caisses de pensions au classement des meilleurs rendements sur les placements ces 10 dernières années, mais aussi d'avoir obtenu une deuxième récompense pour la meilleure durabilité dans le domaine des placements («SonntagsZeitung» et «Finanz & Wirtschaft», juin 2018).

En 2018, l'effectif de Nest Fondation collective a augmenté de 107 entreprises et de 1208 personnes assurées. Le taux de couverture provisoire s'établit à 108,3%, ce qui représente un recul non négligeable par rapport à 2017. Cela est dû aux conditions de placement difficiles tout au long de l'année. La performance affiche un résultat de -1,4 pour cent. En comparaison avec l'indice de référence, cette valeur est toutefois très satisfaisante.

Les avoirs des personnes assurées actives ont été rémunérés à raison de 1,5 pour cent sur l'avoir global, ce qui représente 0,5 pour cent de plus que le taux d'intérêt minimum LPP fixé par le Conseil fédéral.

Nous avons célébré les 35 ans de notre Fondation lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 20 septembre 2018 au Volkshaus de Zurich.

Nous sommes particulièrement heureux de constater l'évolution positive de Nest en Suisse romande. Actuellement, 450 entreprises de Suisse romande recensant quelque 3000 personnes assurées sont affiliées à Nest.

En tant que pionnière de l'investissement durable, Nest joue un rôle actif au sein du réseau SSF (Swiss Sustainable Finance). Nest fait partie du groupe de travail des Détenteurs d'actifs institutionnels et a élaboré un guide pratique pour aider les autres investisseurs à appliquer les critères de durabilité dans les placements.

Le travail de pionnier effectué par Nest dans le domaine de la durabilité a été récompensé dans le comparatif des caisses de pensions avec la nouvelle catégorie «Durabilité/Sustainability» dans laquelle nous occupons la première place.

Une fois encore, nous avons prouvé que l'écologie et la rentabilité n'étaient pas antonymes, mais qu'elles pouvaient s'accorder. Nos assurées et assurés peuvent être certains d'une chose: Nest restera toujours Nest, à savoir la première caisse de pensions écologique et éthique de Suisse.

Felix Pfeifer
Président du Conseil de fondation

D^r Peter Beriger
Directeur

Le développement de Nest Fondation collective le démontre: une stratégie d'investissement à caractère écologique, éthique et social est conciliable avec réussite économique et bonne gestion d'entreprise.

Nest Fondation collective a été fondée en 1983, juste avant l'introduction de l'obligation légale de la prévoyance professionnelle. Les fondatrices, des petites et moyennes entreprises autonomes, étaient convaincues que les énormes sommes d'argent du deuxième pilier, destinées à être investies dans le marché des capitaux, ne feraient que renforcer la logique de ce dernier dans la poursuite d'objectifs purement économiques, sans tenir compte des êtres humains et de l'environnement.

À ceci, les fondatrices ont opposé une politique d'investissement écologique, éthique et sociale. Après plus de trente ans, le slogan «Nest, la caisse de pensions écologique et éthique» garde toute son actua-

lité et reste notre programme. Il manifeste notre position et exprime notre engagement à proposer aux personnes assurées des produits et des services qui respectent nos principes et que nous pouvons assumer.

Le Conseil de fondation et la direction ont remanié la vision de Nest en 2016, voir l'encadré.

UNPRI

Nest est la première fondation collective signataire des directives internationales des Nations Unies en faveur d'une politique de placement responsable (UNPRI – United Nations Principles for Responsible Investment).

Vision Nest mise à jour 2016

- 1. Notre mandat: une prévoyance professionnelle sûre et durable**
 - Rentes optimales et prestations complémentaires supérieures à la moyenne pour les personnes assurées
 - Partenaire fiable et digne de confiance pour les PME suisses
 - Activité de placement éprouvée et fructueuse depuis des années
- 2. Numéro un en matière de placements durables**
 - Pionnier des placements durables et socialement acceptables depuis 1983
 - Leader en matière de performance sur cinq et dix ans dans le comparatif des caisses de pension
 - Commission de placement professionnelle avec des spécialistes externes de la finance
 - Notation rigoureuse du développement durable par Inrate (critères d'exclusion: armement, énergie nucléaire, travail des enfants, etc.)
 - Contribution à un monde tourné vers l'avenir: les placements doivent favoriser le changement structurel en faveur d'une économie et d'une société durable (lien entre les placements et les humains.)

- 3. Au service des personnes assurées et des entreprises affiliées**
 - Nest est une fondation collective indépendante et une entreprise à but non lucratif, chaque franc reste dans le circuit de la prévoyance.
 - Nous figurons parmi les 10 premières fondations collectives et opérons partout en Suisse.
 - Nous cultivons une approche coopérative, la solidarité et la codécision lors de l'Assemblée des délégué-e-s.
 - Nos plans de prévoyance flexibles aux composants modulaires sont adaptés aux PME.
 - Grâce au case management et à un traitement professionnel des cas de prestation par PKRück, nous favorisons le maintien en activité par rapport à la rente.
- 4. Efficace, innovant et performant**
 - Une organisation efficace et la structure informatique garantissent des processus allégés et progressistes.
 - Savoir-faire des experts et partenariats éprouvés (PKRück, Inrate, ABS, LogiSuisse, ResponsAbility)
 - Conduite professionnelle par le Conseil de fondation et la direction, adaptation constante aux évolutions en cours – gestion des risques active
 - Notre gouvernance d'entreprise est transparente et fonctionne sans hauts salaires, ni bonus, ni dividendes ou palais somptueux.
 - Crédible et indépendant: cohérence interne et externe – goût du succès commun!

Rapport de gestion 2018

Administration

La direction est mise en place par le Conseil de fondation et est responsable des opérations courantes. L'administration se compose des secteurs conseil à la clientèle, comptabilité de la Fondation, placements, conseil/vente/Suisse romande, communication/services, informatique, mathématiques, service juridique et controlling.

Collaboratrices et collaborateurs de l'administration

Environ deux tiers des collaboratrices et collaborateurs sont employé-e-s à temps partiel et/ou travaillent dans plusieurs fonctions

Direction

D^r Peter Beriger

Assistance de la direction

Thorsten Buchert

Conseil à la clientèle

Bill Stauffer

Erwin Nicoletti

Iris von Aarburg

Stephan D. Sonderegger

Barbara Haag

Oliver von Atzigen

Daniel Spycher

(à partir du 1.12.2018)

Ruth Schneider

(à partir du 1.4.2019)

Comptabilité de la Fondation

Thorsten Buchert

Monika Sierra Canó

Andrea Roos (retraites)

Noëmi Zanabria-Blatter

Marcel Will

Retraites

Andrea Roos

Marcel Will

Placements

D^r Diego Liechti

(à partir du 1.6.2018)

Peter Signer

Ulla Enne

Renate Sträuli

Immobilier

Mario Schnyder

Yves Portenier

Laura Feldmann

(à partir du 1.5.2018)

Conseil/vente/ Suisse romande

Alois Alt

Kaspar Fischer

(jusqu'au 30.4.2019)

Patric Enz

Daniela Strickler

Fata Redzic

Silvia Grotti (à partir du 1.1.2019)

Caroline Schum (responsable
pour la Suisse romande)

Martine Gaillard (Suisse romande)

(jusqu'au 31.3.2019)

Valérie Wilhelm (Suisse romande)

(à partir du 20.5.2019)

Communication/services

Gabriela Portmann

Christian Nagler

(téléphone/réception)

Catherine Meier

(téléphone/réception)

Informatique

Georges Bucher

Silvan Rutz

Mathématiques

Thomas Volz

Dr. Yiqun Gu

Service juridique

Alois Alt

Robert Hochstrasser

Contrôle des risques

Kaspar Fischer

(jusqu'au 30.4.2019)

Fata Redzic

Controlling

Edo Caretta

Apprenti

Valdrin Pacuku

État: juin 2019

2018 a été une année contrastée pour Nest Fondation collective. Si nous avons fêté deux anniversaires et reçu deux distinctions des comparatifs des caisses de pension, la situation s'est aussi avérée difficile sur les marchés des placements. Le résultat peut toutefois être considéré comme bon par rapport au benchmark. La fortune sous gestion de 2,7 milliards de francs est investie sur les mandats de 3301 entreprises comptant 22 226 personnes assurées.

Nouvelles affiliations

En 2018, l'effectif de Nest Fondation collective a augmenté de 107 entreprises et de 1208 personnes assurées. Cette progression de 5,75% démontre le bien-fondé de la stratégie de croissance qualitative adoptée. Nest fait ainsi partie des sept fondations collectives les plus importantes de Suisse. Nous appliquons un processus de sélection strict pour les nouvelles affiliations et prêtons une attention particulière à la structure d'âge ainsi qu'à la solidité des entreprises. Quelque 1200 offres sont établies chaque année.

Rémunération/taux de couverture/ bases techniques

Les avoirs des personnes assurées actives ont été rémunérés à raison de 1,5% en 2018. Ce taux est supérieur de 0,5% au taux minimum LPP fixé par le Conseil fédéral.

À la fin 2018, le taux de couverture s'établissait à 108,3%, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente. Ce résultat fait suite à une année difficile pour les placements et à la performance de -1,4% qui en découle, même si ce chiffre est considéré comme bon par rapport au benchmark. De plus, la rémunération, les nouvelles affiliations et les provisions pour les retraites entament le taux de couverture.

En 2018, les calculs ont été effectués conformément aux bases techniques VZ 2015 et avec un taux d'intérêt technique de 2,25%. Les intérêts restent encore très bas pour le franc suisse et les autres devises importantes. Cette phase de taux d'intérêt faibles qui pèse sur les rendements des obligations devrait persister. En 2018, l'espérance de vie a connu une hausse minime seulement, ce qui se répercute de manière positive sur notre stabilité financière.

Taux de conversion

En 2018, le taux de conversion était de 6,4%. Il sera abaissé à 6,3% en 2019, puis successivement de 0,1% chaque année jusqu'en 2022. Il ne sera alors plus que de 6,0%.

Grâce à la structure favorable de Nest Fondation collective (rapport actifs/personnes retraitées de 12:1), nous sommes en mesure de limiter les baisses du taux de conversion. Nous pouvons ainsi toujours verser de bonnes rentes, ce qui est l'un de nos objectifs principaux.

D'autres caisses de pensions et assurances ont baissé leurs taux de conversion plus rapidement et plus massivement, pour certaines parce que la structure de leurs assuré-e-s l'exigeait.

Anniversaire et Assemblée des délégué-e-s 2018

180 personnes de plus de 100 entreprises affiliées étaient présentes à notre Assemblée générale anniversaire au Volkshaus de Zurich. Outre le rapport de gestion 2017 et le rapport d'activités, le cockpit Nest a également été présenté. Le lancement de notre nouvelle solution informatique MS Pension, les 10 ans de notre filiale de Suisse romande et le rejet de la réforme des rentes étaient aussi des thèmes importants à l'ordre du jour. Les deux distinctions du comparatif des caisses de pensions de la «SonntagsZeitung» et de «Finanz & Wirtschaft» ont été chaleureusement et spontanément applaudies. Nest se classe au premier rang pour la meilleure durabilité et le meilleur rendement des placements sur 10 ans. Ces distinctions prouvent bien que la voie choisie est la bonne.

Nest et PKRück: un duo gagnant

Grâce à PKRück, Nest peut également proposer des mesures de prévention et de réinsertion aux employeurs affiliés. Il nous tient particulièrement à cœur d'apporter notre assistance aux personnes invalides ou en incapacité de travail pour qu'elles s'y retrouvent parmi les assurances, les juristes et les employeurs. Les cas de prestation de Nest Fondation collective sont traités par les experts de PKRück. Ceci est particulièrement intéressant pour les petites entreprises dont le savoir-faire et les ressources sont limités pour faire face elles-mêmes aux cas d'incapacité de gain. 197 000 personnes étaient assurées auprès de PKRück en 2017, et le gain réalisé s'établit à 6,5 millions de francs. La part de marché est de 15%.

SSF (Swiss Sustainable Finance)

En tant que pionnière de l'investissement durable, Nest joue un rôle actif au sein du réseau SSF (Swiss Sustainable Finance). SSF est l'association suisse pour une finance durable. Nest fait partie du groupe de travail des Détenteurs d'actifs institutionnels. Ce groupe a élaboré un guide axé sur la pratique qui aide aussi d'autres investisseurs à passer des placements traditionnels aux placements durables. SSF a été créée en 2014. Elle est représentée à Zurich, Genève et Lugano. Les membres et les partenaires de réseau sont des prestataires de services financiers, des investisseurs institutionnels, tels que des caisses de pension, des universités et des représentants des pouvoirs publics. Nest partage la vision de SSF. Elle en est membre active et siège au sein de son comité, également pour être à la hauteur de son rôle de pionnière dans le placement durable.

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est notamment attaché à concrétiser la charte d'entreprise remaniée en 2016. Elle comporte quatre axes déterminants:

1. Notre mandat: une prévoyance professionnelle sûre et durable;
2. Nous voulons être le numéro un en matière de placements durables!
3. Nest est au service des personnes assurées et des entreprises affiliées!
4. Nous sommes efficaces, innovants et performants.

Le Conseil de fondation s'est également consacré de manière intensive au nouveau cockpit étendu de Nest. Ce cockpit permet de vérifier trimestriellement les chiffres clés importants dans le cadre de l'évolution de Nest Fondation collective. La croissance des assuré-e-s et des entreprises, le taux de couverture, le nombre de départ à la retraite, le nombre de cas d'invalidité et d'incapacité de travail, l'évolution des diverses catégories de placement et d'autres chiffres clés importants sont examinés régulièrement à l'aide du cockpit élaboré en collaboration avec la société de conseil Invalue AG. Les autres thèmes importants traités par le Conseil de fondation au cours de l'année sous revue étaient de régler la succession au niveau de la direction, du Conseil de fondation et des responsables de secteur, et d'observer de plus près les entreprises affiliées qui présentent un taux élevé d'incapacité de travail et d'invalidité.

Suisse romande

Nous sommes heureux de constater que Nest se développe de manière positive en Suisse romande également. Il y a dix ans, en 2008, Nest ouvrait une succursale à Genève. Actuellement, plus de 450 entre-

prises recensant 3000 personnes assurées sont affiliées chez nous. La part commerciale de la Suisse romande représente environ 12 % de notre résultat global. En novembre 2018, nous avons célébré les 10 ans de la filiale romande lors d'une grande fête. Plus de 100 personnes parmi nos assuré-e-s, des milieux du courtage, de la politique et de l'entourage de Nest étaient présentes. Le succès de la filiale romande est en grande partie dû à Caroline Schum, directrice du bureau genevois.

Partenariats

Nest est cofondatrice de PKRück. Elle en détient 22,5 % et siège dans son conseil d'administration. Nest est couverte contre les risques d'invalidité et de décès auprès de PKRück.

L'agence de notation indépendante pour la durabilité Inrate SA est l'un de nos partenaires les plus importants. En 2017, nous avons augmenté notre participation de 48 % dans Inrate et siégeons au Conseil d'administration depuis sa création. Inrate SA effectue pour nous les contrôles de durabilité stricts nécessaires et sélectionne les sociétés ainsi que les pays dans lesquels nous pouvons investir.

Nest détient 23 % du capital-actions de la coopérative de construction et d'habitation d'utilité publique Logis Suisse et siège dans son conseil d'administration. Logis Suisse est l'un des acteurs importants de ce secteur. Son portefeuille immobilier recense plus de 4000 logements en Suisse.

Nest détient une participation de 10 millions de francs dans la société d'investissement responsAbility Participations AG. responsAbility propose des services de microfinance dans les pays en développement et émergents.

Nest est actionnaire fondatrice de la Banque alternative Suisse SA (BAS) à Olten et détient une forte participation en actions. BAS est très active dans le domaine du banking durable et étend ses activités commerciales en permanence.

Perspectives

Nos assurées et assurés peuvent être certains d'une chose: Nest restera toujours Nest, à savoir la première caisse de pensions écologique et éthique de Suisse. Nous pratiquons une politique d'investissement systématique dans des placements durables. Pour nous, la flexibilité et la transparence ne sont pas que des mots.

Nest est un employeur équitable: le respect et la promotion des collaboratrices et collaborateurs nous tiennent à cœur.

Rétrospective 2018

Placements 2018

L'année 2018 a été la plus difficile et la plus négative pour les placements depuis la crise financière de 2008. Ainsi, au cours de l'année sous revue, les placements ont affiché un rendement négatif de -1,4 pour cent, alors que le benchmark stratégique s'établissait à -3,5 pour cent. La valeur escomptée fixée dans la stratégie n'a donc pas pu être atteinte. Ce résultat est nettement inférieur à celui de la moyenne à long terme de Nest. Il peut toutefois être considéré comme positif par rapport à la performance d'autres caisses de pensions. La cause principale des résultats négatifs enregistrés de manière générale est la chute des cours sur les marchés des actions en fin d'année.

Le résultat est négatif dans presque toutes les catégories de placement. Mais l'on constate surtout l'effondrement des marchés des actions. En 2018, les actions des pays émergents («MSCI Emerging Markets Index») ont affiché un rendement de -13,6% environ, alors que les actions Monde («MSCI World Investable Market Index») et les actions Suisse («Swiss Performance Index») ont perdu 7,8% respectivement 8,6%. Les autres placements comme les liquidités, les obligations globales («Bloomberg Barclays Global-Aggregate Index») et les fonds immobiliers cotés en bourse («SIX Real Estate Funds Broad Index») accusent aussi des rendements négatifs respectifs de -0,9%, -1,5% et -5,3%. En plus de certains placements alternatifs, seuls les obligations en CHF («SBI Total AAA-BBB») et les biens immobiliers («KGASt Index») détenus directement ont permis de stabiliser le portefeuille global avec des rendements respectifs de 0,1% et 4,9%. Les placements alternatifs présentent un tableau mitigé. Alors que les placements Private Equity, Infrastructures et Dette privée affichent des rendements positifs, les titrisations de risques d'assurance (Insurance Linked Securities) ont perdu de la valeur suite aux ouragans Florence et Michael et aux incendies en Californie. Durant l'année sous revue également, le risque de change a été largement couvert, d'où une diminution des fluctuations sur l'ensemble des placements. Toutefois, un décrochage dû en majeure partie à la forte appréciation du dollar US a été enregistré au niveau des rendements. Pour les investisseurs suisses, la couverture du risque de change stratégique reste utile à long terme en raison de la problématique de la valeur refuge.

En résumé, la performance globale est impactée par le fort recul des cours des actions, et, dans une moindre mesure, par la baisse des marchés obligataires. La hausse des intérêts aux États-Unis et une

évaluation un peu moins bonne des risques de crédit ont pesé sur les obligations.

Chute des marchés des actions et marchés des capitaux plus faibles en général

Le résultat annuel a profité des contributions positives à la performance des activités de la Commission de placement ainsi que des deux secteurs Placements et Immobilier. D'une part, la sous-pondération des marchés des actions a porté ses fruits. D'autre part, la performance a bénéficié de diverses autres contributions positives. Ainsi, le benchmark a été dépassé dans les catégories de placement suivantes: Obligations CHF, Actions monde, Actions marchés émergents, Private Equity, Insurance Linked Securities, Infrastructure et Crédits.

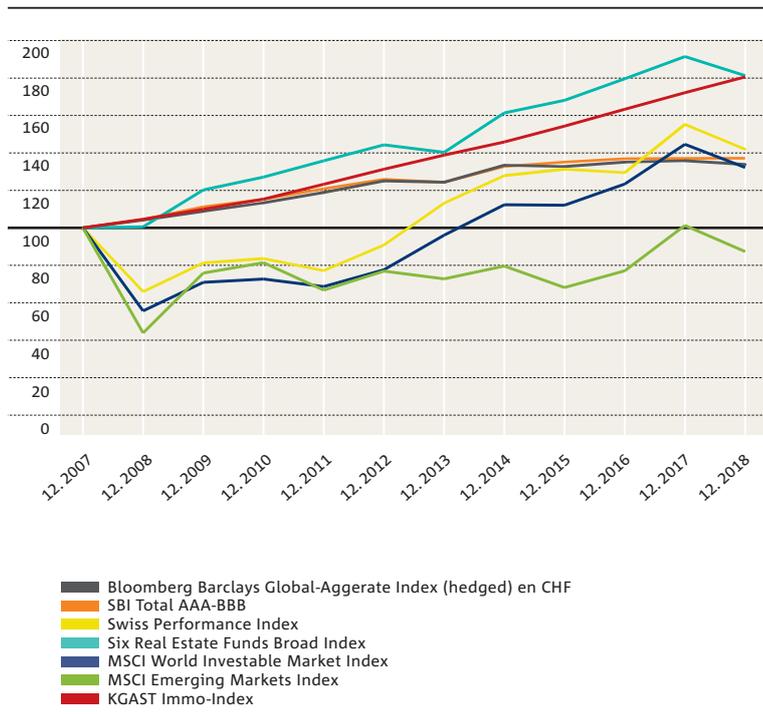
Il convient d'observer qu'une partie importante des résultats positifs obtenus sur les placements alternatifs est imputable aux différences d'évaluation entre le benchmark et le portefeuille. Concrètement, le benchmark est entièrement évalué à la valeur la plus proche du marché, alors que des parties du portefeuille sont évaluées selon un modèle.¹

Recul de la croissance et incertitudes politiques

Durant toute l'année et jusqu'au quatrième trimestre, les cours des actions ont augmenté en continu, portés par les bons résultats des entreprises au sein d'un environnement économique mondial qui affichait une croissance soutenue. Le commerce mondial s'est développé, la situation de l'emploi au cœur de l'éco-

¹ Private equity, Insurance Linked Securities, Crédits et Infrastructure sont évalués selon la méthode «mark-to-model», ce qui signifie que l'évaluation ne se fonde pas sur les prix du marché induits par les transactions comme pour les actions, mais que la valeur est déterminée sur la base d'un modèle.

Indice de rendement total (31.12.2007 = 100)



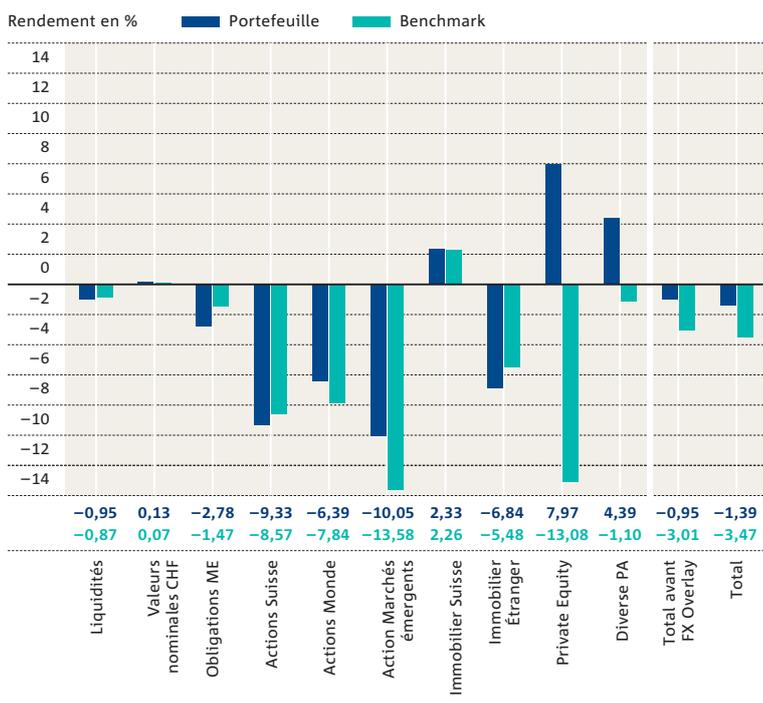
nomie mondiale a connu une amélioration, le pouvoir d'achat des ménages privés a augmenté, et les intérêts à long terme aux États-Unis ont commencé à faire leur effet. Parallèlement, les attentes concernant des hausses supplémentaires de rendements ont baissé. En outre, les incertitudes politiques ont augmenté dans tous les grands espaces économiques. Les marchés des capitaux ont été fragilisés par la crise budgétaire aux États-Unis, les incertitudes grandissantes dues aux conséquences potentielles du Brexit et au programme budgétaire excessif du nouveau gouvernement en Italie, par le conflit sur le nucléaire avec la Corée du Nord ou encore les incertitudes consécutives aux mesures de stabilisation de la croissance et aux garanties/aux pertes de crédit en Chine. Vers la fin de l'année, la croissance a amorcé un ralentissement. Cela apparaît au niveau des indicateurs avancés et des activités économiques en cours dans la plus grande partie de l'économie mondiale. Cette combinaison de risques politiques élevés et de croissance au ralenti est à l'origine du revirement abrupt des attentes au mois de décembre ainsi que de l'effondrement consécutif des cours sur les marchés des actions.

Avis divergents sur l'avenir

La dynamique conjoncturelle en perte de vitesse et l'accentuation des différences entre les régions laissent encore une grande marge d'interprétation. L'évolution de la politique monétaire reste en outre difficile à déterminer. Alors que la Banque fédérale américaine (FED) applique déjà une politique plus restrictive en haussant les taux, la Banque centrale européenne (BCE) maintient sa stratégie expansive. L'on peut se demander à quel moment le soutien des marchés financiers par la politique monétaire faiblira. Actuellement, on ne sait notamment pas si la FED augmentera deux ou quatre fois les taux d'intérêt cette année et si la BCE se décidera pour une augmentation en 2019 déjà ou en 2020 seulement. Par ailleurs, les risques politiques susmentionnés, auxquels on peut ajouter les élections présidentielles américaines de 2020 sont aussi susceptibles d'impacter les marchés des capitaux.

Rendements des catégories de placement 2018

(point de vue économique)



Perspectives

Suite aux événements du mois de décembre 2018, les attentes pour les placements en 2019 ont baissé. Dans ce contexte, des surprises positives ne sont toutefois pas exclues. Cela pourrait notamment être le cas au niveau des incertitudes politiques. Mais il est cependant tout aussi possible que rien ne se passe comme prévu. Fin 2017, les investisseurs attendaient une année 2018 positive. Ils ont eu une mauvaise surprise. Espérons donc que l'effet inverse se produira cette année.

Rétrospective 2018

L'année de placement 2018 chez Nest

Nest fait face à un environnement économique défavorable. Alors que les caisses de pension suisses obtiennent un rendement de $-3,2\%$ en moyenne, celui de Nest s'établit à $-1,4\%$ avec une fortune de placement de 2,7 milliards de francs. Ce résultat est principalement dû à la sous-pondération des actions ainsi qu'à un investissement accru dans des placements illiquides, tels que l'immobilier ou le «Private Equity».

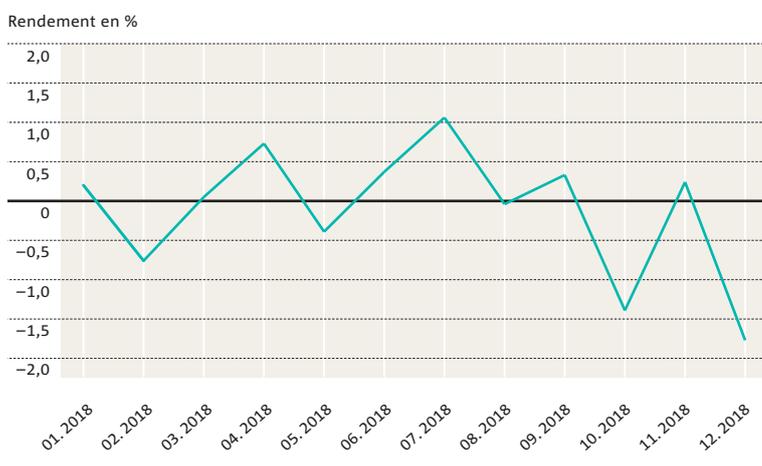
Les perspectives concernant les marchés financiers étaient d'un optimisme prudent pour l'année de placement 2018. Les incertitudes politiques ont notamment débouché sur l'année la plus faible pour les placements depuis la crise financière, ce qui s'est matérialisé par les effondrements du marché des actions en octobre et en décembre. Le rendement de $-1,4\%$ obtenu par Nest est supérieur au rendement moyen des caisses de pensions suisses, qui s'établit à $-3,2\%$ selon l'indice CS des caisses de pension.

Si près de la moitié du volume des placements est investie en monnaies étrangères, la majeure partie des risques de change est couverte. Sans cette couverture, le rendement aurait été de $-1,0\%$, car le franc suisse s'est légèrement déprécié par rapport aux principales monnaies. Pour les investisseurs suisses, la couverture du risque de change stratégique reste utile à long terme en raison de la problématique de la valeur refuge.

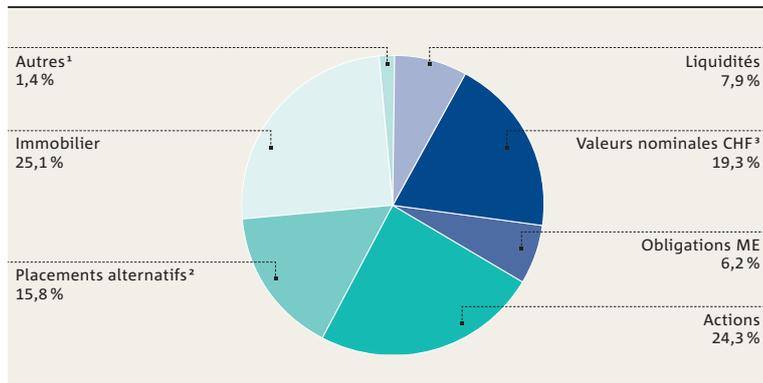
Les différentes catégories de placement ont connu des évolutions très différentes. Le rendement global négatif s'explique toutefois d'abord par l'effondrement des différents marchés des actions. Les trois régions Actions, à savoir «Suisse», «Monde» et «Marchés émergents» ont toutes affichées de fortes pertes. Comme les marchés des actions, les catégories «Immobilier Étranger» et «Obligations Monnaies étrangères» ont également perdu de la valeur. En revanche, les catégories «Obligations CHF», «Immobilier Suisse» et «Divers placements alternatifs» ont eu un effet stabilisateur sur le portefeuille de Nest.

Les exigences posées à la Commission de placement, à la Direction du secteur placements et à la Direction du secteur immobilier étaient très élevées, car les catégories de placement, les approches de placement et les immeubles rentables mais sans trop de risques sont difficiles à trouver. Le but a donc également été d'accroître la diversification pour être bien protégé en cas de crise. Par la suite, une étude ALM (Asset and Liability Management) devra également être réalisée au cours des années 2019/2020 dans le cadre d'une gestion systématique des risques. Différentes mesures ont aussi été prises pour accroître la durabilité et réduire les coûts de la gestion de fortune. Le portefeuille immobilier essentiellement géré en interne sera également étendu et diversifié pour différents types d'usage et régions.

Évolution du rendement global 2018



Structure de la fortune (point de vue économique)



¹ Créances diverses

² Private Equity, Infrastructure, Insurance Linked, Private Debt

³ Obligations, hypothèques, prêts

Le principe de diversification selon lequel la fortune doit être détenue à parts égales dans des commerces, des terrains et des liquidités figure déjà dans des écrits vieux de plus de 2000 ans. Le portefeuille de Nest est diversifié selon le même principe, mais de manière un peu plus large. Ainsi, la fortune est investie à environ 24 % en actions, à 25 % dans l'immobilier, à 25 % en obligations et à 16 % en placements alternatifs. Afin d'accroître la diversification, les placements alternatifs ont été étendus par rapport à 2017. Ils ont été axés sur les segments «Private Equity» et «Insurance Linked Securities» qui représentent chacun environ cinq points de pourcentage de l'allocation actuelle. Pour des raisons tactiques, la part en liquidités est toujours très élevée par rapport à la stratégie.

Valeurs nominales

Les valeurs nominales sont des créances envers des débiteurs (émetteurs), réparties en valeurs nominales en CHF (obligations CHF, hypothèques et prêts) et en obligations en monnaies étrangères. Les émetteurs peuvent être des États, des institutions proches de l'État ou des entreprises.

Les obligations en CHF sont des titres émis en Suisse et en CHF. Les émetteurs sont majoritairement des institutions suisses. Les obligations CHF ont réalisé un rendement de 0,01 %. L'indice de référence (Swiss Bond Index AAA-BBB, rendement de 0,07 %) a ainsi été légèrement surperformé. La grande qualité des émetteurs est une priorité.

La notation de solvabilité attribuée au portefeuille est AA-. Il est géré activement par les deux gestionnaires de fortune Pictet et Vontobel. Les légères baisses de taux ainsi que la sélection des titres par les deux gestionnaires de fortune ont contribué au rendement positif. Les hypothèques et les prêts incluent des crédits que nous octroyons directement et des placements indirects (placements collectifs). Les crédits directs sont principalement accordés à des particuliers pour le financement de la propriété du logement à usage propre et à des coopératives d'habitation en collaboration avec la Banque Alternative Suisse.

Les obligations en monnaies étrangères (ME) sont principalement gérées par Vontobel dans le fonds «Raiffeisen Futura Global Bond». Pour des questions de durabilité, les investissements portent davantage sur des obligations d'entreprises et moins sur des emprunts d'État. Le rendement de -2,4 % généré par ce fonds est donc inférieur à l'indice de référence, qui est de -1,4 % environ. Ceci est principalement dû à l'allocation accrue en obligations d'entreprises qui, comme les actions, ont perdu de la valeur.

Un investissement complémentaire a été réalisé dans le fonds collectif durable «Sydinvest EM Sustainable Blended Debt» constitué d'emprunts d'émetteurs sélectionnés dans les pays émergents. Là en-

Chiffres-clés	Rendement	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Valeurs nominales		689,6	25,5 %
Catégories de placement			
Obligations en CHF	0,0 %	437,7	16,2 %
Prêts et hypothèques	0,8 %	83,9	3,1 %
Obligations monnaies étrangères (ME)	-2,8 %	168,0	6,2 %
Positions principales			
Obligations en CHF		437,7	
1,500 %	Swiss Confederation Bond 2025	7,1	1,6 %
0,000 %	Swiss Confederation Bond 2029	6,2	1,4 %
1,250 %	Swiss Confederation Bond 2024	5,8	1,3 %
1,250 %	Swiss Confederation Bond 2037	5,4	1,2 %
0,500 %	Swiss Confederation Bond 2030	5,3	1,2 %
Hypothèques & prêts		83,9	
Financements directs		32,8	39,1 %
CSA Fonds hypothèques		51,1	60,9 %
Obligations monnaies étrangères (ME)		168,0	
4,875 %	European Investment Bank 2036	4,8	2,8 %
1,500 %	Ferrovie dello Stato Italiane SpA 2025	4,3	2,6 %
5,500 %	Belgium Treasury Bill 2028	4,2	2,5 %
4,000 %	BPCE SA 2024	4,1	2,5 %
2,750 %	Kreditanstalt für Wiederaufbau 2020	3,7	2,2 %

core, le rendement est resté inférieur à l'indice de référence (-4,9% vs -4,1%).

Actions

La classe d'actifs «Actions» est constituée des catégories «Actions Suisse», «Étranger» et «Marchés émergents». Toutes ces catégories de placement ont perdu de la valeur. Les investissements dans les actions suisses sont effectués exclusivement par le biais de «Raiffeisen Futura Swiss Stock». Avec un rendement de -9,3%, l'indice de référence (-8,6%, Swiss Performance Index) n'a pas été surperformé. Cela est dû la surpondération des actions «Mid & Small Caps» et à la sélection des titres. Les «Actions Monde» ont atteint un rendement de -6,4%. La perte est inférieure d'environ 1,5 point de pourcentage à celle de l'indice de référence avec -7,8%. Le portefeuille est géré à travers quatre mandats différents. Une grande partie est gérée par Pictet («Core»), tandis que les mandats confiés à Amundi, State Street et Dimensional constituent des compléments ou satellites. Trois de ces mandats ont surperformé l'indice de référence, en raison de leur approche défensive. Les deux gérants de fortune engagés dans le domaine des actions «Marchés émergents» ont réalisé un rendement de -10,1%, alors que l'indice de référence affiche un résultat de -13,6%. Pictet s'est notamment distingué par une bonne sélection des titres.

Placements alternatifs

Les Placements alternatifs sont exposés à des risques de liquidité et de valorisation supérieurs à ceux des placements traditionnels. Ils présentent les avantages d'une large diversification et de l'accès à de nouvelles sources de rendement. Les investissements sont principalement réalisés sous forme collective et sont subdivisés en «Private equity» et «Divers». Les investissements «Private equity» sont effectués dans des sociétés non cotées en bourse. La catégorie «Divers» recense les classes d'actifs «Insurance Linked» (ILS), «Private Debt» et «Infrastructure». La classe d'actifs «Insurance Linked Securities» couvre d'importants risques d'assurance (par exemple dommages causés par des tornades) en échange d'une prime payée par le preneur d'assurance. La classe d'actifs «Private Debt» est constituée de crédits accordés à des entreprises, tandis que les placements «Infrastructure» portent essentiellement sur des projets et des sociétés dans le domaine de l'énergie durable.

Le rendement des placements en «Private equity» de quelque 8% s'explique par les investissements dans les programmes «Private Equity» et par les participations stratégiques, telles que PKRück. Un premier succès a également été enregistré dans le programme visant à soutenir les jeunes entreprises

Chiffres-clés	Rendement	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Actions		656,6	24,3 %
Catégories de placement			
Actions Suisse	-9,3 %	118,6	4,4 %
Actions Étranger	-6,4 %	406,6	15,0 %
Actions Emerging Markets	-10,1 %	131,4	4,9 %
Positions principales			
Actions Suisse		118,6	
Novartis		21,1	17,8 %
Roche		17,2	14,5 %
Zurich Insurance Group AG		6,0	5,1 %
Swiss Re		4,5	3,8 %
Swisscom Ltd Reg		3,8	3,2 %
Actions Étranger		406,6	
Procter & Gamble Co/The		6,1	1,5 %
Novo Nordisk A/S-B		5,5	1,3 %
NTT Docomo Inc.		5,3	1,3 %
Merck & Co. Inc.		5,2	1,3 %
Sanofi		5,1	1,3 %
Actions Emerging Markets		131,4	
Taiwan Semiconductor Manufac		4,3	3,3 %
SK Hynix Inc.		3,3	2,5 %
Telekomunikasi Indonesia Per		2,6	2,0 %
Chunghwa Telecom Co. Ltd.		2,3	1,8 %
Samsung Fire & Marine Insurance		2,2	1,7 %

Chiffres-clés	Rendement	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Placements alternatifs		428,6	15,8 %
Catégories de placement			
Private Equity	8,0 %	167,2	6,2 %
Divers	4,4 %	261,4	9,7 %
Positions principales			
Private Equity Suisse et Étranger		167,2	
PKRück AG		15,3	9,1 %
PG Emerging Markets 2011 LP		10,9	6,5 %
Ungestion-Ethos Environmental Sustainability LP		8,8	5,3 %
PG Direct Investments 2012 LP		8,2	4,9 %
PG Direct Investments 2016 LP		7,2	4,3 %
Divers placements alternatifs		261,4	
ILS LGT ILO Fund		40,4	15,4 %
ILS Elementum Rothenthurm Fund LTD		32,2	12,3 %
ILS Schroder ALL-ILS Fund LTD		28,3	10,8 %
ILS Leadenhall Diversified ILS		27,9	10,7 %
ILS Leadenhall Life ILS		12,6	4,8 %

Chiffres-clés	Rendement	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Immobilier		679,5	25,1 %
Catégories de placement			
Immobilier Suisse	2,3%	618,6	22,9 %
dont direct	4,3%	468,8	17,3 %
dont indirect	-3,9%	149,9	5,5 %
Immobilier Étranger (indirect)	-6,9%	60,9	2,2 %
Positions principales			
Suisse direct		468,8	
Conzett-Huber-Areal Zürich		54,1	11,5 %
Ceres Living Pratteln		40,4	8,6 %
Campus Brugg-Windisch		30,7	6,6 %
Pfarrhausstrasse Embrach		26,9	5,7 %
«Balance» Bülach		24,5	5,2 %
Suisse indirect		149,9	
Logis Suisse AG		34,8	23,2 %
UBS Property «Sima»		16,2	10,8 %
FIR Fonds Immobilier Romand		7,8	5,2 %
Realstone		5,7	3,8 %
Patrimonium		5,2	3,5 %
Étranger (indirect)		60,9	
CS Real Estate Fund International		41,2	67,7 %
AFIAA Global Fund		19,7	32,3 %

suisses, en cours depuis début 2017. Concrètement, une jeune entreprise suisse a été rachetée par l'un des géants de la technologie. Les diverses catégories de la classe d'actifs «Divers» ont connu des évolutions différentes. «Infrastructure» et «Private Debt» ont enregistré un rendement respectif de 8,3% et 4,2%. Si les placements «Insurance Linked Securities» ont subi des pertes en raison de la multiplication des sinistres causés par des tornades ou des incendies, leur rendement s'établit malgré tout à 3,3%.

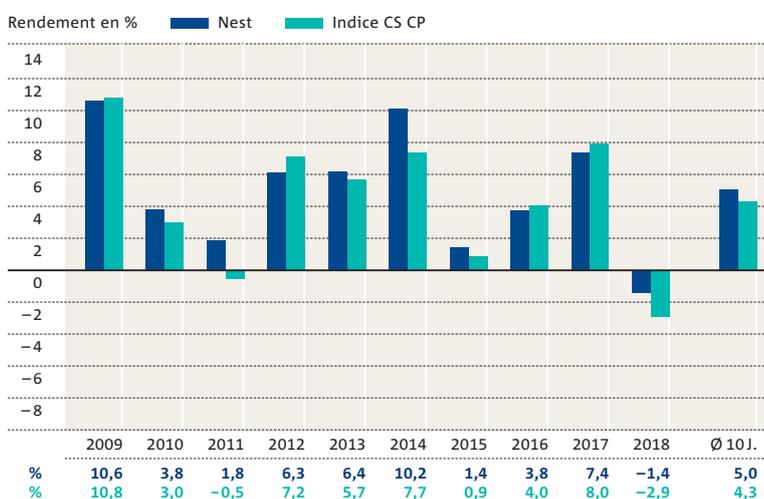
Immobilier

Le portefeuille immobilier est principalement constitué d'immeubles en Suisse (placements directs et indirects). Il est complété par un investissement immobilier mondial via un placement collectif. La valeur comptable des 25 biens en portefeuille et des six immeubles en cours de planification ou de réalisation s'élève à CHF 469 millions. Les immeubles qui comportent principalement des logements bénéficient d'emplacements attrayants. Un rendement de 4,3% a été réalisé sur ce portefeuille. Le portefeuille indirect «Immobilier Suisse» a atteint un volume de CHF 149,9 millions. Outre la position dans Logis Suisse, les investissements ont principalement porté sur des fonds immobiliers cotés. Le rendement de -3,9% s'explique par les effondrements sur le marché des actions. De manière analogue, les investissements dans l'immobilier mondial ont également perdu de la valeur (-6,9%).

Rendements à long terme

Avec un rendement de -1,4%, cette année de placement est la plus faible depuis la crise financière de 2008. Le rendement annualisé depuis 2009 est de 5,0%. C'est nettement plus que l'indice Credit Suisse des caisses de pension avec une fortune sous gestion d'un milliard (4,3%). Le rendement supplémentaire obtenu s'explique principalement par la stratégie de placement. Parallèlement, la gestion tactique des risques de placement et la mise en œuvre se sont également traduites par une certaine valeur ajoutée. Depuis la création de notre société, nous nous sommes fixés un profil de durabilité strict dans le but d'optimiser les placements pour ce qui est de l'empreinte environnementale et de la viabilité sociale dans les différentes catégories de placement. Il en résulte une restriction parfois importante de l'univers de placement. Environ 60% des titres «Actions Étranger» sont ainsi exclus en raison de l'approche rigoureuse de Nest dans le domaine du développement durable. Ces portefeuilles doivent être gérés activement afin d'éviter les risques incontrôlés. Nos résultats de ces dernières années démontrent que l'investissement durable n'a pas nécessairement de conséquences négatives sur les rendements.

Rendement sur les 10 dernières années



Comptes annuels 2018

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de fondation de
Nest Fondation collective, 8004 Zurich

TRIGEMA 
Treuhand Wirtschaftsprüfung Steuern

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Nest Fondation collective, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e al. 1 LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées

Annexe: Comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe (le texte allemand fait foi)

ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 52b LPP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c al. 1 LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.
TRIGEMA AG



G. Gasparini
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



S. Wüest
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 26 juin 2019

Comptes annuels 2018

Bilan au 31 décembre 2018

Actif

	Annexe	2018 CHF	2017 CHF
Liquidités		214 307 981.86	176 738 416.77
Créances sur cotisations de primes		28 405 980.81	24 132 192.74
Autres créances	7.1	8 830 792.80	11 788 752.15
Prêts obligataires et autres placements financiers		811 523 943.15	761 613 113.84
Prêts garantis par gages immobiliers	6.7	75 626 595.35	77 239 751.05
Autres prêts		197 160.00	194 900.00
Immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières	6.3.1	679 517 961.17	646 892 105.38
Actions et titres similaires ou participations		872 128 481.23	874 907 515.51
Placements auprès des employeurs	6.3	15 429 770.00	14 234 930.00
Mobilier et informatique		1 891 526.00	1 425 970.00
Placements	6.3	2 707 860 192.37	2 589 167 647.44
Compte de régularisation actif		3 424 925.36	3 386 802.90
Total de l'actif		2 711 285 117.73	2 592 554 450.34

Passif

	Annexe	2018 CHF	2017 CHF
Prestations de libre passage et rentes		39 169 033.03	37 950 716.00
Autres dettes	7.2	9 614 195.43	6 488 045.56
Dettes		48 783 228.46	44 438 761.56
Compte de régularisation passif		4 854 914.74	3 080 083.61
Réserve de contributions de l'employeur/fonds divers	6.6	24 593 733.09	25 617 299.02
Provisions non techniques	3.4	45 000.00	90 000.00
Capital de prévoyance personnes assurées actives	5.2	1 808 866 919.20	1 664 388 586.93
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	5.4	569 987 226.00	507 017 829.00
Provisions techniques	5.7	52 569 300.00	46 439 700.47
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		2 431 423 445.20	2 217 846 116.40
Réserve de fluctuation de valeurs	6.2	201 584 796.24	301 482 189.75
Fonds libres		0.00	0.00
Total du passif		2 711 285 117.73	2 592 554 450.34

Comptes annuels 2018

Compte d'exploitation 2018

	Annexe	2018 CHF	2017 CHF
Cotisations des employé-e-s		68 521 485.79	63 539 195.65
Cotisations de l'employeur		83 378 422.01	76 827 023.25
Prélèvement des réserves de contributions pour le financement de contributions		-4 752 069.63	-4 612 455.00
Primes uniques et rachats		19 070 537.70	19 763 075.30
Apports dans la réserve de contributions (RC) de l'employeur/fonds divers		3 728 503.70	4 635 345.45
Subsides du fonds de garantie		1 530 553.32	1 339 498.18
Cotisations et apports ordinaires et autres		171 477 432.89	161 491 682.83
Apports de libre passage		217 372 227.40	205 722 326.07
Remboursement de versements anticipés EPL/divorce		5 407 779.30	4 767 907.00
Prestations d'entrée		222 780 006.70	210 490 233.07
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		394 257 439.59	371 981 915.90
Rentes de vieillesse		-24 619 986.65	-22 105 531.90
Rentes de survivant-e-s		-2 003 275.95	-1 813 064.95
Rentes d'invalidité		-4 012 706.50	-3 784 728.90
Prestations en capital à la retraite		-13 193 348.95	-15 556 104.25
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-2 820 542.45	-2 573 820.55
Prestations réglementaires		-46 649 860.50	-45 833 250.55
Prestations de libre passage en cas de sortie		-171 258 624.38	-153 758 500.70
Versements anticipés EPL/divorce		-4 658 160.55	-6 877 762.45
Prestations de sortie		-175 916 784.93	-160 636 263.15
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-222 566 645.43	-206 469 513.70
Constitution de capitaux de prévoyance personnes assurées actives		-369 184 983.40	-348 930 313.36
Constitution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente		-66 653 615.00	-78 970 573.13
Constitution de provisions techniques		-6 129 599.53	-6 747 253.00
Rémunération du capital épargne		-24 934 876.00	-33 862 840.60
Constitution de réserves de contributions (RC)/fonds divers		-3 728 503.70	-4 590 225.45
Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et RC		-470 631 577.63	-473 101 205.54
Dissolution de capitaux de prévoyance personnes assurées actives		175 916 784.93	160 636 263.15
Dissolution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente		77 408 960.20	79 174 507.03
Prélèvement des réserves de contributions pour le financement de contributions		4 752 069.63	4 612 455.00
Dissolutions de capitaux de prévoyance, provisions techniques et RC		258 077 814.76	244 423 225.18
Prestations d'assurance		14 294 858.10	8 932 155.98
Produits de prestations d'assurance		14 294 858.10	8 932 155.98
Primes d'assurance	5.1	-14 039 840.70	-12 650 834.00
Résultat du risque provenant de la réassurance		-4 146 925.00	19 800.00
Cotisations au fonds de garantie		-828 832.38	-781 008.55
Charges d'assurance		-19 015 598.08	-13 412 042.55
Résultat net de l'activité d'assurance		-45 583 708.69	-67 645 464.73

	Annexe	2018 CHF	2017 CHF
Produits liquidités		- 878 498.03	- 489 235.25
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage		- 329 008.60	- 454 764.15
Produits prêts obligataires et autres placements financiers		- 75 271 683.71	12 132 062.63
Produits prêts garantis par gages immobiliers		719 644.55	782 437.40
Produits autres prêts		12 468.80	189 383.60
Produits immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières		8 593 568.76	27 719 569.41
Produits actions et titres similaires ou participations		40 929 428.78	132 615 822.47
Frais administratifs des placements	6.5	- 20 342 394.11	- 18 026 261.75
Résultat net des placements		- 46 566 473.56	154 469 014.36
Autres produits		50 398.73	15 657.56
Autres frais		- 62 087.84	- 40 161.89
Frais d'administration		- 4 701 403.48	- 4 176 565.90
Frais de marketing et de publicité		- 1 127 722.99	- 1 117 181.13
Organe de révision et expert		- 82 835.08	- 85 280.00
Autorité de surveillance		- 38 874.15	- 35 622.50
Activités de courtage		- 1 784 686.45	- 1 735 274.85
Frais d'administration		- 7 735 522.15	- 7 149 924.38
Résultat avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs		- 99 897 393.51	79 649 120.92
Modification de la réserve de fluctuation de valeurs*	6.2	99 897 393.51	- 79 649 120.92
Résultat du compte d'exploitation		0.00	0.00

* Modification négative = augmentation.

En tant que fondation collective de la prévoyance professionnelle avec plus de 22 000 assuré-e-s, on peut penser que la probabilité est faible pour que les valeurs et les objectifs des destinataires de Nest diffèrent de ceux de la collectivité. Ce n'était pas encore le cas lorsque l'histoire de Nest a débuté, lors de sa création il y a plus de 30 ans. Les placements de Nest doivent préserver autant que possible le niveau de vie réel au cours de la période suivant la vie

active. On entend ici la partie pécuniaire du revenu, autrement dit la rente, mais aussi les autres moyens d'existence des destinataires.

Les placements doivent donc générer un rendement adapté au risque et contribuer à la préservation des moyens d'existence réels, tout en respectant des critères environnementaux et sociaux. Ceci correspond aux objectifs de développement durable de l'ONU (ODD). La mise en œuvre du mandat fiduciaire a ainsi été inter-

prétée dans un sens large et général. Les directives en matière de développement durable figurent par ailleurs en première place dans le règlement de placement. Dans la culture de Nest, certains thèmes tels que la pertinence pour le climat ne sont pas limités à la seule question de la prévention d'un risque de placement à long terme. Les principes régissant trois catégories de placement importantes dans le portefeuille de Nest sont décrits ci-après:

OBLIGATIONS

25,5%

Part de la fortune de placement

Fortune de placement en milliards de CHF

2

Objectifs premiers des États	Exigences
Liberté et droit	Garantir les droits fondamentaux et politiques, y compris la protection de l'intégrité physique des personnes.
Paix	Agir en faveur d'un ordre international juste et pacifique.
Sécurité et stabilité	Assurer l'autonomie et la sécurité du pays ainsi que la protection de la population. Maintenir la paix sociale, assurer l'accès aux soins médicaux, garantir des conditions de travail équitables et l'accès à l'éducation.
Bien public	Définir les conditions-cadres économiques permettant de garantir la prospérité, la sécurité économique et la stabilité financière. Mettre à disposition des infrastructures pour l'approvisionnement en énergie et en eau, pour l'élimination des eaux usées et pour la circulation.
Justice	Engagement en faveur de l'égalité des chances entre les citoyens et les citoyennes.
Cohésion	Favoriser la cohésion interne et la diversité culturelle du pays.
Maintien des moyens de subsistance et des ressources naturelles.	Engagement en faveur du maintien durable des bases de l'existence: œuvrer à l'établissement d'un équilibre durable entre la nature et sa capacité de renouvellement d'une part, et son utilisation par l'être humain d'autre part.

Présentation de Inrate AG sur la base de la Constitution fédérale suisse

Principes des emprunts d'État:

Les États qui protègent et favorisent au mieux les droits fondamentaux et les objectifs primaires contribuent en principe le plus à un développement durable. Les réglementations étatiques peuvent contribuer à l'internalisation des coûts externes par des incitations et des conditions-cadres appropriées. Ceci est une condition essentielle pour le développement durable d'une économie publique. Un État dispose de différentes possibilités pour contribuer à un déve-

loppement plus durable. Dans ce contexte, il a divers rôles à jouer: les institutions et les acteurs étatiques agissent en tant que législateurs, régulateurs, autorités légales, fournisseurs de services fondamentaux ou acteurs internationaux. La notation de durabilité indique dans quels emprunts d'État on peut investir, car elle se fonde sur les conditions-cadres institutionnelles et les conditions nécessaires, ainsi que sur les mesures en faveur d'un développement durable.

Part de la fortune de placement

25,1%

Principes de l'immobilier direct

Nest investit dans des immeubles qui bénéficient d'une évaluation élevée, selon des critères écologiques et éthiques ou qui en ont le potentiel. L'évaluation porte par exemple sur la qualité de l'emplacement, du logement et de la construction ainsi que sur l'efficience énergétique. Les prin-

cipales directives en matière de construction durable en Suisse, comme le Standard Construction durable Suisse (SNBS 2.0), la norme SIA 112, la voie SIA vers l'efficacité énergétique (2040), Minergie-Eco ou encore la société à 2000 watts servent de référence lors de l'élaboration de projets de construction.



Le projet vainqueur du concours d'architecture à Birmensdorf ZH est réalisé sous la forme d'une construction en bois avec une façade ventilée. Le développement de projet se fonde sur les normes SNBS 2.0.



Part de la fortune de placement

24,3%

Exemple de notation des entreprises dans le secteur de l'énergie:



Présentation de l'approche Best-in-Service de Inrate AG.

Principes régissant les actions

La satisfaction des besoins fondamentaux de la société constitue une priorité. Une comparaison relative est réalisée parmi les secteurs Inrate-Service, comme l'énergie, l'alimentation, la mobilité, le logement et la santé. La notation des entreprises se fonde par exemple sur des questions précises, comme celle de savoir si l'entreprise concernée est à même de fabriquer des produits et de

fournir des services aussi efficaces que possible du point de vue écologique et social, sur la base du concept des externalités. D'une part, la gestion de l'entreprise est jugée selon des facteurs de durabilité. D'autre part, la notation est axée sur la valeur de l'impact des produits. L'évaluation se concentre sur les effets en termes de durabilité des produits et des services, pour l'ensemble du cycle de vie.

1. Principes de base et organisation

1.1 Indications générales

Forme juridique et but

Nest Fondation collective a été créée le 3 mars 1983 et a son siège à Zurich. Elle a la forme juridique d'une fondation au sens de l'article 80 ss. CC.

La Fondation a pour but la prévoyance professionnelle pour les employés et employées des entreprises affiliées ainsi que de leurs survivantes et survivants par le versement de prestations de retraite, d'invalidité et de décès. Pour éviter les situations de détresse, elle prévoit aussi des prestations facultatives. Chaque entreprise affiliée forme une institution de prévoyance disposant de son propre règlement des prestations.

Enregistrement LPP et fonds de garantie

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich est responsable de Nest Fondation collective. Celle-ci intervient au niveau de l'application de la loi (LPP) et des ordonnances et édicte, si nécessaire, les directives correspondantes.

La Fondation est inscrite pour la réalisation de la prévoyance obligatoire conformément à la LPP dans le registre de la prévoyance professionnelle sous le numéro ZH.1430. Elle paie des cotisations au fonds de garantie LPP.

Acte de fondation et règlements

Acte de fondation	Août 14
Règlement intérieur	Oct. 14
Règlement sur les provisions	Nov. 17
Règlement relatif aux provisions	Juil. 14
Règlement de liquidation partielle et totale	Janv. 12
Règlement sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (EPL)	Janv. 13
Directives sur le versement de prestations discrétionnaires	Janv. 12
Règlement de placement	Juil. 15

Organes

Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des délégué-e-s (AD), les Commissions de prévoyance du personnel (CPP) des institutions de prévoyance ainsi que le Conseil de fondation (CF). L'Assemblée des délégué-e-s est composée de représentantes et représentants des institutions de prévoyance en fonction des sommes salariales assurées. Elle élit le Conseil de fondation. Le Conseil de fondation dirige la Fondation et la représente à l'extérieur. Il décide des modifications du règlement de prestations qui concernent la Fondation dans son ensemble ainsi que des modifications de l'organisation de la Fondation et les

remet si possible à l'AD, pour consultation. En outre, il est responsable des modifications du règlement de placement.

Les CPP sont responsables des dispositions réglementaires et de leur application au niveau des institutions de prévoyance. Le CF et les CPP sont constitués de manière paritaire.

Membres du Conseil de fondation/ Droit à la signature

Felix Pfeifer (RE), dipl. nat. ETH
Président du Conseil de fondation

Marcel Brenn (RP), licence en droit

Stefan Dobler (RE), comptable brevet fédéral
Swissmill, Zurich

Mauro Vignali (RP), lic. phil I
Vignali Management Development AG, Zurich

Beatrice Zwicky (RE), licence ès sciences économiques
Conseil d'entreprise, Zollikon

Dina Raewel (RP), licence en droit LL. M.
Raewel Advokatur, Zurich

Jeannette Leuch (RE), EMBA, partenaire
Invalue AG, Saint-Gall

Christoph Curtius (RP), lic. oec. HSG
CFO PKRück AG, Vaduz

(RE) Représentant-e des employeurs
(RP) Représentant-e du personnel

Droit à la signature des membres du Conseil de fondation: collectivement à deux

Organe de révision

Trigema AG, Zurich

Expert en prévoyance professionnelle

Christoph Furrer, expert en caisse de pension dipl.
DEPREZ Experten AG, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS)

Directeur

Peter Beriger, Dr en sciences économiques

Bureaux

Nest Sammelstiftung, Molkenstrasse 21, 8004 Zurich
T 044 444 57 57, www.nest-info.ch

Nest Fondation collective, 10, rue de Berne
1201 Genève, T 022 345 07 77, www.nest-info.ch

1.2 Entreprises affiliées

	2018	2017
Nombre d'entreprises au 1 ^{er} janvier	3 194	3 092
Nouvelles affiliations	264	258
Contrats dissous	157	156
dont résiliations	19	24
Nombre d'entreprises au 31 décembre	3 301	3 194

1.3 Nombre d'entreprises d'après le nombre d'assuré-e-s

Nombre d'assuré-e-s par entreprise	Nombre d'entreprises	Nombre d'assuré-e-s
1	1 183	1 183
2	583	1 166
3 à 5	696	2 662
6 à 10	415	3 145
11 à 20	236	3 331
21 à 50	119	3 719
51 à 100	44	2 803
plus de 100	25	4 217
Total	3 301	22 226

2. Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente

2.1 Personnes assurées actives

	Hommes	Femmes	Total	Année précédente	Variation
1 ^{er} janvier 2018	10 450	10 568	21 018	19 673	6,8%
Entrées	2 751	2 971	5 722	5 572	2,7%
Sorties et cas d'invalidité*	1 927	2 294	4 221	3 946	7,0%
Décès	10	6	16	16	0,0%
Retraites	108	169	277	265	4,5%
Sorties, total	2 045	2 469	4 514	4 227	6,8%
État au 31 décembre 2018	11 156	11 070	22 226	21 018	5,7%
Assuré-e-s en 2018, y compris les sortant-e-s	13 201	13 539	26 740	25 245	5,9%

* Une partie des cas d'invalidité ne peut pas encore être identifiée comme telle en raison des délais d'attente.

Les nombreuses entrées en 2018 sont surtout dues aux nouvelles affiliations de 264 entreprises.

La sortie d'entreprise la plus importante en 2018 a totalisé 37 personnes assurées. Les conditions selon l'art. 1 du règlement de liquidation partielle et totale n'ont ainsi pas été remplies, que ce soit au niveau de la Fondation ou de l'institution de prévoyance.

2.2 Bénéficiaires de rente

	Rentes de vieillesse	Rentes de partenaires	Rentes d'invalidité	Rentes d'enfants/ d'orphelin	Total
Effectif au 1.1.2018	1 260	179	321	168	1 928
Entrées	202	16	57	21	296
Passage d'une rente d'invalidité à une rente de vieillesse	26	0	-26	0	0
Décès	-9	-4	-6	0	-19
Droits à la rente éteints	0	-2	-7	-16	-25
Effectif au 1.1.2019	1 479	189	339	173	2 180

2.3 Autres indications statistiques

	2018 Nombre	2017 Nombre	2018 CHF	2017 CHF
Retraits pour la propriété du logement	50	57	2 570 776	3 551 119
Remboursements pour la propriété du logement	38	28	1 163 405	1 170 474
Transferts à la suite de divorce	49	44	2 087 385	3 326 643
Versements à la suite de divorce	30	38	4 244 374	3 597 433
Rachats	718	702	19 070 538	19 763 075
Nouvelles mises en gage	17	14		

3. Nature de l'application du but

3.1 Explication des plans de prévoyance

Les plans sont définis pour chaque institution de prévoyance. Il s'agit aussi bien de plans minimaux LPP que de solutions enveloppantes. Le Conseil de fondation a décidé de baisser le taux de conversion de 6,8 % à 6,0 % d'ici à 2022, par tranches de 0,1 % dès 2015 par année.

3.2 Financement/méthodes de financement

La répartition des primes entre le personnel et les employeurs peut être réglée à l'intérieur d'une institution de prévoyance. La part de l'employeur ne doit pas être inférieure à 50 %.

3.3 Cotisations

	2018 CHF	2017 CHF
Primes d'épargne employeurs	70 069 820	64 539 711
dont réserves de contributions des employeurs	-3 921 553	-3 808 363
Primes d'épargne employé-e-s	56 988 910	52 825 270
Total primes d'épargne	123 137 177	117 364 981
Primes de risque employeurs	11 653 521	10 641 947
dont réserves de contributions des employeurs	-652 205	-627 961
Primes de risque employé-e-s	8 898 482	8 268 152
Total primes de risque	19 899 798	18 910 099
Cotisations aux frais d'administration employeur	3 186 040	2 984 866
dont réserves de contributions des employeurs	-178 311	-176 131
Cotisations aux frais d'administration employé-e-s	2 634 094	2 445 774
Total cotisations aux frais d'administration	5 641 822	5 430 640

3.4 Contributions impayées

	2018 CHF	2017 CHF
Contributions dues au 31 décembre ou avant, qui n'ont pas encore été payées à la fin mars	205 604	50 437
Procédure de sommation spécifique à la caisse	22 798	5 672
Employeurs mis en poursuite	4 143	44 719
Employeurs en faillite ou procédure de sursis concordataire	0	0
Prestations d'insolvabilité demandées auprès du fonds de garantie	178 663	0
Autres impayés (contrats de vente par acomptes, plans de paiement)	0	46
Nombre d'employeurs retardataires	14	11

Il existe une provision non technique de CHF 45 000 qui sert à combler les pertes subies par des entreprises affiliées devenues insolubles.

3.5 Compte courant des entreprises affiliées

	2018	2017
Versements anticipés	933 810	377 716
Nombre d'entreprises	81	31

3.6 Rémunération des comptes des institutions de prévoyance

	2018	2017
Compte courant	0,00 %	0,00 %
Réserves de contributions des employeurs	0,00 %	0,00 %

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

L'exercice de Nest Fondation collective se composant du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe a été établi selon Swiss GAAP RPC 26, afin de présenter aux destinataires une situation correcte de la fortune, des finances et des gains correspondant aux conditions réelles.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation se font selon les consignes du code des obligations (CO) et de la LPP (OPP 2). La clôture de l'exercice se fait le 31 décembre de chaque année.

Pour établir les comptes annuels, les principes d'évaluation suivants sont appliqués:

Position	Évaluation
Liquidités, créances, prêt	Valeur nominale/valeur du cours
Titres	Valeur du cours
Immeubles	Valeur de marché évaluée par un expert externe
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	Les bases techniques VZ 2015 (table générationnelle) sont utilisées avec un taux d'intérêt technique de 2,25 %.

4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Aucune modification n'a été opérée dans les principes d'évaluation. La présentation des comptes se fait selon la Swiss GAAP RPC 26.

5. Risques actuariels/couverture des risques/degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

Depuis le 1^{er} janvier 2005, il existe une réassurance congruente auprès de PKRück Lebensversicherungsgesellschaft für die betriebliche Vorsorge SA, à Vaduz, c'est-à-dire que les prestations réglementaires d'invalidité et de décès de Nest Fondation collective sont couvertes par la société PKRück. Les risques vieillesse, respectivement longévité, sont supportés par Nest Fondation collective elle-même.

	2018 CHF	2017 CHF
Primes de risque	8 664 626	8 010 255
Prime de risque pour excédent de somme	3 467 067	2 932 720
Prime de coûts	1 908 148	1 707 859
Prime totale	14 039 841	12 650 834

Durant l'exercice sous revue, Nest Fondation collective n'a reçu aucune part d'excédent de l'assurance.

5.2 Développement et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2018 CHF	2017 CHF
État des avoirs-épargne au 1 ^{er} janvier	1 664 388 587	1 512 701 697
Bonifications de vieillesse	127 327 109	118 676 330
Autres cotisations et apports	19 070 538	19 763 075
Apports de libre passage	217 372 227	205 722 326
Versements pour divorce	4 244 374	3 597 433
Remboursement EPL	1 163 405	1 170 474
Compensation art. 17 LFLP	7 330	675
Prestations de libre passage en cas de sortie	-171 258 624	-153 758 501
Paieement pour divorce	-2 087 385	-3 326 643
Versements anticipés EPL	-2 570 776	-3 551 119
Dissolution suite à la retraite, décès et invalidité	-73 724 742	-70 470 001
Rémunération du capital épargne	24 934 876	33 862 841
Total capital de prévoyance personnes assurées actives au 31.12.	1 808 866 919	1 664 388 587
Nombre de comptes d'épargne	20 814	19 835

En 2018, les avoirs d'épargne ont été rémunérés avec un taux de 1,50 % (année précédente: 2,25 %).
Le Conseil de fondation décidera en automne 2019 d'une augmentation éventuelle du taux pour 2019.

5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

Les avoirs de vieillesse selon la LPP étaient de CHF 1 013 518 804 (année précédente: CHF 940 889 072)) et sont compris dans le capital de prévoyance des personnes assurées actives. Le taux minimum LPP défini par le Conseil fédéral était de 1,00 % (année précédente: 1,00%).

5.4 Capital de prévoyance bénéficiaires de rente

	2018 CHF	2017 CHF
État du capital de prévoyance au 1 ^{er} janvier	507 017 829	436 751 762
Adaptation au nouveau calcul au 31 décembre	62 969 397	70 266 067
Total capital de prévoyance bénéficiaires de rente au 31.12.	569 987 226	507 017 829
Nombre de bénéficiaires de rente (détails cf. 2.2)	2 180	1 928

5.4.1 Capital de couverture pour bénéficiaires de rente/droits expectatifs

Le capital de couverture pour les personnes retraitées correspond à la valeur en liquide des rentes en cours pour personnes retraitées, invalides, veuves et pour les enfants, y compris les droits expectatifs.

5.5 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Nest Fondation collective est contrôlée périodiquement sur le plan actuariel par l'expert en prévoyance professionnelle. Le dernier contrôle a eu lieu le 31.12.2018.

L'expert confirme les points suivants:

- Le taux d'intérêt technique et les bases actuarielles utilisées sont appropriés.
- Au 31 décembre 2018, la fondation offre la garantie de pouvoir remplir ses engagements (art. 52e al. 1 lettre a LPP).
- Les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales (art. 52e al. 1 lettre b LPP).
- Les mesures prises pour couvrir les risques actuariels sont suffisantes.

5.6 Bases techniques

Les VZ 2015 servent de bases actuarielles. Fin 2017, le taux d'intérêt technique a été abaissé de 2,5 % à 2,25 %. Cette baisse a généré des coûts supplémentaires de CHF 13,3 millions l'année précédente.

5.7 Provisions techniques

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Provisions pour taux de conversion	38 640 300	33 033 700
Réserve pour risque de fluctuation	13 929 000	13 406 000
Total provisions techniques	52 569 300	46 439 700

5.7.1 Provisions pour taux de conversion

La provision pour des taux de conversion sert à financer les pertes causées par le fait que les taux de conversion utilisés pour le calcul des rentes versées sont trop élevés par rapport aux bases techniques utilisées et au taux d'intérêt technique.

La provision pour taux de conversion correspond à un pourcentage des avoirs de vieillesse des personnes assurées actives et invalides.

Le pourcentage est fixé par le Conseil de fondation après consultation de l'expert en prévoyance professionnelle. Il était de 1,2 % au 31 décembre 2012 et est augmenté de 0,15 % pour chaque année civile suivante.

5.7.2 Réserve pour risque de fluctuation

La provision pour fluctuations des risques vise à garantir les droits des bénéficiaires de prestations en cas de sinistralité défavorable. Le Conseil de fondation s'assure en principe que les cotisations de risque suffisent à couvrir les coûts attendus des événements assurés «invalidité» et «décès». La réserve pour risque de fluctuation est définie de telle sorte qu'elle suffise dans 99,9 % des cas à financer les coûts de l'assurance risque sur un an, en combinaison avec les cotisations de risque. La provision est calculée par l'expert en prévoyance professionnelle. Il peut se baser pour cela sur la dernière expertise actuarielle.

5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	2 431 423 445	2 217 846 116
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 431 423 445	2 217 846 116
Réserve de fluctuation de valeurs	201 584 796	301 482 190
Capital de la Fondation, fonds libres	0	0
Fonds disponibles pour la couverture des engagements réglementaires	2 633 008 241	2 519 328 306
Degré de couverture (disponible en % des fonds nécessaires)	108,3 %	113,6 %

6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Nest Fondation collective a décrit dans le règlement de placement son organisation de placement à quatre niveaux:

1. L'Assemblée des délégué-e-s (AD)

Les entreprises affiliées jouissent auprès de Nest Fondation collective d'un droit consultatif de codétermination sur la politique des placements.

2. Le Conseil de fondation (CF)

Il porte la responsabilité de l'exploitation de la fortune, définit la stratégie de placement et contrôle son application. Le CF surveille la sécurité, l'efficacité et la conformité aux lois et règlements des placements.

3. La Commission de placement (CP)

Elle est responsable de l'application de la stratégie de placement. Dans ce cadre, elle a des fonctions de pilotage, surveillance et contrôle. Elle s'occupe de l'état de la fortune, du choix et de la supervision des gestionnaires de portefeuilles, du contrôle, vérifie le respect des directives de placement et en informe le CF tous les trimestres. De plus, elle élabore les principes de décision pour le CF.

4. Direction du secteur placements

Elle s'occupe des travaux opérationnels en fonction des préconisations du CF et de la CP. En font partie, la mise en pratique et la préparation des décisions de la CP et du CF, le reporting de la fortune et la collaboration active avec les gérants de fortune. Par ailleurs, elle est responsable de la gestion des liquidités, des états hypothécaires et immobiliers, du contrôle des demandes de prêts et d'hypothèques ainsi que de l'élaboration de documents de décision pour le CF et la CP.

Membres de la commission de placement

Christoph Müller, économiste lic. phil. I	Président
Peter Beriger, D' oec. publ.; Directeur Nest	Membre
Daniel Dubach, lic. rer. pol.	Membre
Thomas Heilmann, lic. rer. pol.	Membre
Ulrich Niederer, D' phil. II	Membre
Thomas Rufener, MBA, architecte dipl. et planificateur d'espaces	Membre
Beatrice Zwicky, lic. oec. publ.; membre du CF	Membre
Diego Liechti, D' rer. oec. responsable du secteur Placement	membre consultant
Règlement des placements révisé le 9.7.2015:	
Fourchettes de la stratégie, voir 6.3	
Conseil en questions placements:	FourA AG, Zurich
Investment Controlling:	PPCmetrics AG, Zürich
Mandat de gestion de fortune pour les valeurs immobilières:	Maerki Baumann & Co. AG, Zurich AFIAA Real Estate Investment AG, Zurich Credit Suisse, Zurich
Mandat de gestion de patrimoine pour les obligations en CHF:	Pictet Asset Management SA, Genève/Zurich Vontobel Asset Management, Zurich
Mandat de gestion de patrimoine pour les obligations en Étranger:	Vontobel Asset Management, Zurich Sydbank A/S, aebanraa (DK)
Mandat de gestion de patrimoine pour les actions Étranger (ex Suisse):	Pictet Asset Management SA, Genève/Zurich Amundi Asset Management, Paris State Street Global Advisors Ltd., Londres
Mandat de gestion de patrimoine pour les Actions Étranger Small Cap (ex Suisse):	Dimensional Fund Advisors Ltd., Chicago
Mandat de consultation Private Equity:	EBG Investment Solutions AG, Zurich; Grosvenor, New York; Unigestion SA, Genève/Zurich



Membres de la commission de placement suite	
Mandat de consultation Insurance Linked und Credits:	Siglo Capital Advisors AG, Zurich
Global Custodian:	Credit Suisse, Zurich
Fonds à investisseur unique «Nest Futura Umbrella Fund»:	Credit Suisse Funds SA, Zurich

Les gérants de fortune suisses sont agréés par la FINMA ou la CHS PP, le gérant de fortune londonien par la FCA, le gérant de fortune d'Amérique du Nord par la SEC, le gérant de fortune danois par la FSA danoise et le gérant de fortune parisien par l'AMF.

Rétrocessions

Le paragraphe suivant figure dans le règlement des placements:

«Il est interdit à toute personne participant à la mise en valeur de la fortune d'accepter toute forme de rétrocession, kickbacks ou similaires. Sur demande de l'organe de révision et de la caisse de pension, il peut être fait obligation à toute personne participant à la mise en valeur de la fortune de présenter à l'organe de révision sa fortune personnelle. Ces personnes s'engagent à libérer leurs banques du secret bancaire. Les partenaires contractuels extérieurs de la Fondation doivent confirmer par écrit avoir pris connaissance des présentes règles de Corporate Governance.»

Tous les gérants de fortune mandatés par la Fondation doivent confirmer chaque année par écrit qu'aucun droit à des rétrocessions n'est formé pour Nest Fondation collective et qu'à aucun moment Nest Fondation collective n'a renoncé à la remise de telles rétrocessions.

La prise de connaissance de ces confirmations est remise à l'ordre du jour chaque année au Conseil de fondation.

Exercice des droits de vote d'actionnaire (ORAb):

L'exercice des droits de vote concernant les actions suisses a été délégué à Ethos, une fondation pour l'investissement durable.

Les recommandations d'Ethos concernant l'exercice des droits de vote sont visibles sur son site Internet.

6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

	2018 CHF	2017 CHF
État de la réserve de fluctuation de valeurs au 1 ^{er} janvier	301 482 190	221 833 069
Fluctuation du compte d'exploitation	-99 897 394	79 649 121
Réserve de fluctuation de valeurs selon le bilan au 31 décembre	201 584 796	301 482 190
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs (montant)	393 000 000	359 000 000
Déficit de réserve pour la réserve de fluctuation de valeurs	-191 415 204	-57 517 810
Capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	2 456 017 178	2 243 463 415
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % du capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	8,2%	13,4%
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % de la valeur cible	51,3%	84,0%
Valeur cible réserve de fluctuation de valeurs en % du capital porteur d'intérêts	16,0%	16,0%

Le règlement des placements définit la valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs selon des principes économique-financières. Eu égard à la composition des placements au jour du bilan, les valeurs cibles précitées sont nécessaires.

La valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs n'a pas encore été atteinte au 31.12.2018.

6.2.1 Capital porteur d'intérêts

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Capital de prévoyance et provisions techniques	2 431 423 445	2 217 846 116
Réserve de contributions employeurs/fonds divers	24 593 733	25 617 299
Total capital porteur d'intérêts	2 456 017 178	2 243 463 415

6.3 Présentation des placements par catégorie

La stratégie de placement définie par le Conseil de fondation s'oriente en fonction de la capacité de risque de la Fondation ainsi qu'en fonction des caractéristiques de rendement et de risque des différentes catégories de placement.

Selon OPP 2	Mio. CHF	Réel 2018	Fourchette inférieure	Structure de l'objectif	Fourchette supérieure	Limites OPP 2
Liquidités	214,3	7,9%	0,0%	1,0%	15,0%	
Créances	37,2	1,4%				
Valeurs nominales CHF	521,6	19,3%	18,0%	25,0%	32,0%	
Obligations CHF	437,7	16,2%				
Prêts CHF	83,9	3,1%				
Obligations en monnaies étrangères	168,0	6,2%	5,0%	8,0%	11,0%	
Actions	656,6	24,3%	21,0%	30,0%	39,0%	50%
Actions Suisse	118,6	4,4%	4,0%	6,0%	8,0%	
Actions Étranger	406,6	15,0%	15,0%	20,0%	25,0%	
Actions Emerging Markets	131,4	4,9%	2,0%	4,0%	6,0%	
Placements alternatifs	463,4	17,1%	7,0%	13,0%	19,0%	15%
Private Equity	167,2	6,2%	3,0%	5,0%	7,0%	
Divers	296,2	10,9%	4,0%	8,0%	12,0%	
Immobilier	644,8	23,8%	17,0%	23,0%	29,0%	30%; max 1/3 étranger
Immobilier Suisse	583,9	21,6%	17,0%	21,0%	25,0%	
Immobilier Étranger	60,9	2,2%	0,0%	2,0%	4,0%	
Mobilier	1,9	0,1%				
Total	2 707,8	100,0%				
Total Monnaies étrangères	1 205,2	44,5%				
Total Monnaies étrangères (unhedged)	366,8	13,5%	5,0%	14,0%	17,0%	30%

Les limites définies dans l'article 54 OPP 2 (limite par débiteur), 54a OPP 2 (limite en matière de participation) et 54b OPP 2 (limite en matière de biens immobiliers) sont respectées.

Justification de l'extension des possibilités de placement

Les limites par catégories fixées dans l'art. 55 OPP2 ont été respectées, à l'exception de la part maximale pour les placements alternatifs. Les possibilités de placements alternatifs ont été étendues par le Conseil de fondation sur la base d'une étude sur les placements au sens de l'art. 50 OPP2, en tenant compte de la fortune disponible et de la capacité de risque pour une meilleure diversification. En outre, pour des raisons stratégiques, quelques participations directes sont conservées en tant que placements alternatifs et en tenant compte du but de la fondation.

Placements chez l'employeur

Au jour du bilan, Nest dispose à ce titre d'un avoir de CHF 15 429 770 envers les entreprises affiliées. Il se compose d'hypothèques, de prêts, d'actions et de bons de participation. La position est investie à des conditions conformes au marché. La part investie dans des hypothèques d'un montant de CHF 7 225 250 est garantie par des gages immobiliers et investie dans des immeubles non utilisés par l'entreprise, conformément aux prescriptions de l'art. 57 OPP 2.

6.3.1 Composition du poste Immobilier (point de vue économique)

	31.12.2018 CHF		31.12.2017 CHF	
Immobilier Suisse				
Biens immobiliers (placements directs)				
Construction d'habitations	234 378 190		199 147 148	
Immeubles commerciaux	140 626 914		151 700 000	
Immeubles en construction	93 751 276		82 355 504	
Total Immeubles	468 756 380		433 202 652	
Par région				
Ville de Zurich	127 972 492	27,3 %	121 300 000	28,0 %
Région de Zurich (ville non comprise)	193 127 628	41,2 %	169 816 556	39,2 %
Canton de Lucerne	22 031 550	4,7 %	21 300 000	4,9 %
Région de Bâle	82 032 366	17,5 %	79 063 430	18,3 %
Canton d'Argovie	43 594 343	9,3 %	41 722 666	9,6 %
Total	468 756 380	100,0 %	433 202 652	100,0 %

L'état de construction des biens immobiliers est réexaminé régulièrement et les biens immobiliers entretenus en conséquence. L'état des bâtiments, attendu leurs âges, peut être qualifié de bon.

À l'exception de vacances dues à des travaux en cours, tous les bâtiments sont entièrement loués et présentent une rotation de locataires usuelle. Tout contrat de location passé avec des collaborateurs ou collaboratrices des entreprises affiliées à Nest est conclu aux conditions usuelles du marché.

Le parc immobilier a été évalué au 31 décembre 2018 par le bureau Wüest + Partner selon la méthode DCF (actualisation des flux de trésorerie). Ces évaluations prennent en considération la situation, l'état de la construction, les investissements à escompter ainsi que l'âge des bâtiments. Les loyers actuels et leur évolution éventuelle sur le marché sont également examinés. Les évaluations sont contrôlées chaque année par Wüest + Partner et adaptées, le cas échéant. Les immeubles sont réévalués au plus tard tous les cinq ans.

En vertu du principe de précaution, les impôts latents sur les gains immobiliers ont en outre été pris en compte pour la première fois. Dans ce contexte, une durée de détention de 10 ans a été adoptée.

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Fonds immobiliers et sociétés de participation		
Immeubles d'habitation	98 410 896	103 664 274
Immeubles commerciaux	51 457 265	61 707 680
Total fonds immobiliers et sociétés de participation	149 868 161	165 371 954
Total immobilier Suisse	618 624 541	598 574 606

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Immobilier étranger		
Construction d'habitations/terrains constructibles et bâtiments en construction	3 653 605	4 388 650
Immeubles commerciaux	57 239 815	43 928 850
Total Immobilier étranger	60 893 420	48 317 500

6.4 Composition du poste Private Equity

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Private Equity Suisse		
Placements directs chez les employeurs	7 204 520	6 361 930
Autres placements directs	26 358 257	26 983 879
Total Private Equity Suisse	33 562 777	33 345 809
Total Private Equity Étranger	133 656 146	109 828 811

6.4.1 Engagements d'investissements dans les Placements alternatifs

	31.12.2018 Mio. AUD	31.12.2018 Mio. CHF	31.12.2018 Mio. USD	31.12.2018 Mio. EUR	31.12.2018 Mio. GBP	31.12.2018 Mio. SEK	31.12.2018 Total Mio. CHF
Commitment total	12,0	46,4	161,5	114,7	17,3	41,6	369,5
Moins les investissements déjà réalisés	0,9	46,4	143,4	89,0	16,1	19,0	311,0
Total des engagements restants provenant des investissements le jour du bilan	11,1	–	18,1	25,7	1,2	22,4	58,5
Cours de conversion	0,693		0,986	1,127	1,256	0,111	

	31.12.2017 Mio. AUD	31.12.2017 Mio. CHF	31.12.2017 Mio. USD	31.12.2017 Mio. EUR	31.12.2017 Mio. GBP	31.12.2017 Mio. SEK	31.12.2017 Total Mio. CHF
Commitment total	12,0	40,7	109,2	89,4	17,3	41,6	288,3
Moins les investissements déjà réalisés	0,1	37,4	64,5	66,8	11,6	15,0	195,4
Total des engagements restants provenant des investissements le jour du bilan	11,9	3,3	44,7	22,6	5,7	26,6	93,0
Cours de conversion	0,761		0,974	1,168	1,315	0,119	

6.4.2 Composition du poste Divers placements alternatifs

Les différents Placements alternatifs sont constitués des sous-catégories de placement suivantes:

	31.12.2018 Mio. CHF	31.12.2018 en %	31.12.2017 Mio. CHF	31.12.2017 en %
Insurance Linked Securities (ILS)	147,3	49,8	123,3	54,4
Private Debt	58,6	19,8	59,3	26,2
Infrastructure	55,5	18,7	43,9	19,4
Immobilier (considéré comme placement alternatif selon l'OPP2).	34,8	11,7	–	0,0
Total	296,2	100,0	226,5	100,0

6.4.3 Ouverture des positions en monnaies étrangères (currency overlay)

Opérations à terme sur devises au 31 décembre 2018: La couverture des positions en monnaies étrangères se fait au moyen d'opérations à terme sur devises. Les opérations à terme sur devises servent à la gestion stratégique et tactique des risques de change. Les opérations à terme sur devises au 31 décembre 2018 étaient les suivantes:

Monnaie	Valeur actuelle CHF
USD	404 375 722
EUR	105 198 092
JPY	37 187 032
GBP	33 982 584
HKD	17 415 803
AUD	12 514 995
CAD	9 137 731
Diverse	14 818 693

La valeur de marché des opérations de change à terme se monte à CHF 1,5 million.

Nest Fondation collective dispose d'une limite globale d'au plus CHF 120 millions chez Credit Suisse SA afin de garantir les appels de marge éventuels dans le cadre des opérations de négoce de gré à gré et des instruments financiers dérivés. Des titres et des avoirs bancaires ont été mis en gage par le biais d'un acte de nantissement limité, se montant à CHF 120 millions, auprès du dépositaire centralisé (Credit Suisse SA) à titre de garantie. La limite globale n'a pas été sollicitée pendant tout l'exercice sous revue.

6.5 Frais d'administration du placement

	2018 CHF	2017 CHF
Frais de gestion de fortune directement comptabilisés	5 766 777	5 562 253
Frais de gestion de fortune indirects des placements collectifs	14 575 617	12 464 009
Frais de gestion de fortune comptabilisés	20 342 394	18 026 262
Frais de gestion de fortune comptabilisés en % des placements de fortune transparents (TER)	0,76 %	0,71 %

Les frais de gestion de fortune des placements collectifs avec transparence des frais ont été déterminés conformément à la définition reconnue du ratio des frais TER.

Les frais de gestion de fortune directement comptabilisés comprennent les frais d'administration (TER) de CHF 3,8 millions ainsi que des frais de transaction et d'impôts (TTC) et les frais supplémentaires (SC) de CHF 0,8 million.

Le Total Expense Ratio (TER) a augmenté par rapport à l'année précédente (0,76% contre 0,71%). Ceci est imputable aux allocations plus élevées en placements alternatifs qui génèrent habituellement plus de frais que les placements traditionnels. Des négociations ont été menées avec divers gérants de fortune au niveau des charges afin de pouvoir compenser la hausse des frais.

Aperçu des positions avec et sans transparence des frais

	2018 CHF	2017 CHF
Placements avec transparence des frais	2 684 102 239	2 543 409 604
Placements sans transparence des frais	22 551 752	45 758 044
Quote-part de la transparence des frais	99,17 %	98,23 %

Placements sans transparence des frais

Catégorie de placement	Nom du produit	Valeur vénale
Infrastructure	Australia New Zealand Forest Fund	550 308
ILS	Leadenhall Life ILS Fund	12 585 011
Infrastructure	Infracapital Partners III SCSP	69 404
Private Equity	PG Impact Investments I, L.P.	2 576 809
Private Equity	etf Environmental Tech Fund III	1 715 321
Private Equity	Ambienta III SCSp	272 741
Infrastructure	GC Co-Investm. Opp. Fund II	2 145 333
Private Equity	The Lyme Forest Fund V FB LP	276 024
Immobiliers	Baloise Swiss Property Fund	2 360 800
Total des placements de capitaux non transparents en matière de frais		22 551 044

Au cours de la première année qui suit le lancement, les placements illiquides doivent souvent être qualifiés d'intransparents après le lancement, car les TER contrôlés ne sont disponibles qu'en fin d'année.

6.5.1 Performance de la fortune globale

	2018 CHF	2017 CHF
Total de tous les actifs au début de l'exercice	2 592 554 450	2 300 038 881
Total de tous les actifs à la fin de l'exercice	2 710 078 917	2 592 554 450
Situation moyenne des actifs (non pondérée)	2 651 316 683	2 446 296 666
Résultat net des placements	-46 566 474	154 469 014
Performance de la fortune globale (non pondérée)	-1,8%	6,3%
Performance selon TWR (time-weighted return)	-1,4%	7,4%

6.6 Explication de la réserve de contributions des employeurs / *Div. Fonds

	2018 CHF	2017 CHF
État au 1 ^{er} janvier	25 617 298	25 639 528
Attribution	3 728 504	4 635 345
Prélèvement	-4 752 070	-4 657 575
Intérêts	0	0
Total au 31 décembre	24 593 733	25 617 299

Toutes les réserves de contributions des employeurs sont sans renonciation à l'utilisation.

*Fin 2018, les différents fonds incluent CHF 146 088 pour des prestations discrétionnaires et CHF 1 431 597 pour des rentes de substitution AVS.

6.7 Commentaire sur le poste «Prêts garantis par gages immobiliers»

Le poste «Prêts garantis par gages immobiliers» comprend entre autres des hypothèques d'une valeur de CHF 2,4 millions, dont la médiation et la gestion opérationnelle incombent à la Fondation Hypotheka à Genève. En rapport avec ces hypothèques et autres biens immobiliers, une provision de CHF 1,5 million a été constituée par précaution. La provision est déjà prise en compte dans l'évaluation du poste «Prêts garantis par gages immobiliers».

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Autres créances

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Autres créances	8 830 793	11 788 752
Comprenant les plus grands postes suivants		
Impôt anticipé	2 158 694	2 393 055
Réserve de risque client PKRück SA	6 658 254	9 305 179

7.2 Autres engagements

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Autres engagements	9 614 195	6 488 046
Principales positions incluses		
Paiements d'avance des nouvelles affiliations	4 869 882	2 129 885
Hypothèque Alpenstrasse	1 700 000	2 450 000

Une hypothèque à taux fixe avec échéance en 2020 a dû être reprise pour l'immeuble acquis «Alpenstrasse Lucerne».

Le nantissement d'au plus 30% selon l'art. 54b, al. 2 OPP 2 n'est pas dépassé.

7.3 Frais d'administration

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Frais pour la gestion administrative	4 701 403	4 176 566
Personnes assurées actives (cf. 2.1)	26 740	25 245
Frais d'administration pour la gestion administrative par assuré-e	176	165

7.3.1 Honoraires du Conseil de fondation

	2018 CHF	2017 CHF
Honoraires du Conseil de fondation	138 184	127 369

Les honoraires du Conseil de fondation sont compris dans les frais d'administration pour la gestion administrative (voir 7.3).

8. Exigences de l'autorité de surveillance

Le 11 décembre 2018, l'autorité de surveillance a pris connaissance des comptes annuels 2017. Les observations concernant les comptes annuels 2017 ont été prises en compte dans l'exercice sous revue et les réponses nécessaires ont été apportées.

9. Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement ayant une incidence particulière sur le financement de la prévoyance, l'évaluation des comptes annuels et le patrimoine, la situation financière et les résultats en général de la fondation n'a été enregistré après la date d'établissement du bilan.

À propos de Nest

Nest Fondation collective

Première caisse de pensions écologique et éthique de Suisse.
Pionnière en matière de placements durables depuis plus
de trente ans.

Une politique d'investissements conséquente

Le capital-vieillesse est placé de manière responsable selon des
principes écologiques, éthiques et sociaux rigoureux.

Transparence

Nous informons régulièrement nos assurées et assurés et
leur donnons le droit de consulter notre activité de placement,
jusqu'aux titres individuels.

Grande flexibilité

Grâce à nos composantes, chaque entreprise affiliée peut établir
sa propre solution d'assurance.

Un employeur équitable

Estime, promotion et équité sont des valeurs auxquelles nous
accordons beaucoup d'importance.

Bonne gouvernance d'entreprise

En application de nos principes, nous aspirons à un degré élevé
de transparence et un bon équilibre entre direction et contrôle,
toujours dans l'intérêt des personnes assurées.



Impressum

Design: Clerici Partner Design, Zurich
Photos de couverture: iStock.com/Harnnarong
Traduction: Text Translate AG, Zurich
Impression: ROPRESS Genossenschaft, Zurich
Papier: PlanoJet FSC



Nest Sammelstiftung
Molkenstrasse 21
8004 Zürich

T 044 444 57 57
F 044 444 57 99
info@nest-info.ch
www.nest-info.ch

Nest Fondation collective
10, rue de Berne, 1201 Genève
T 022 345 07 77
F 022 345 07 79